

Les infos

Vendredi 8 Décembre 2017



LES 1.000 EUROS

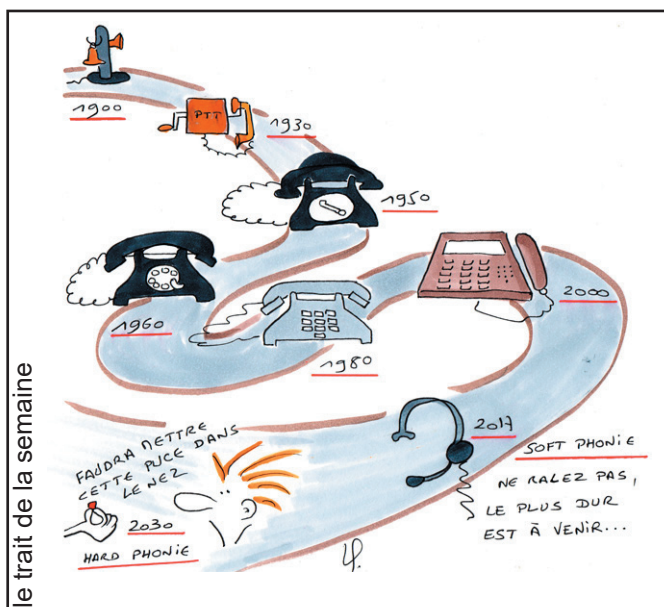
La CGT a signé l'accord qui permet la compensation financière du crash du «PMAS musclé», en versant un supplément d'intéressement de 1.000 euros à tous les salariés (ceux qui ont pu investir dans l'espoir du PMAS, mais aussi ceux qui en étaient exclus faute de pouvoir ou vouloir le faire !). Cerise sur le gâteau, la prime sera la même pour tous, temps partiel compris pour une fois ! Nous avons juste perdu 18 mois, puisque c'était la proposition initiale de la CGT en décembre 2016 ! Les détails du futur versement sont disponibles sur notre site. A part cette «bonne» nouvelle, la négociation annuelle sur les salaires s'est soldée par un «accord technique» refusé par la CGT, mais validé par certains syndicats – ce qui clôt la négociation 2017. La proposition de la direction reconduit un budget de 1,7 million pour résorber les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Inutile de s'étendre sur la réalité qui nécessiterait bien plus. Rappelons juste qu'au 31 décembre 2016, l'écart relatif en moyenne pondérée était de 20% en défaveur des femmes et qu'il faudrait bien plus pour résorber statistiquement l'écart moyen de salaire. Même l'esprit de l'accord égalité professionnelle va plus loin en précisant que la résorption devrait se faire pour les salaires dont l'écart avec les hommes dépasse 5%. Enfin, nous aurions aussi pu signer le projet d'accord salarial pour acter l'engagement d'une future négociation sur l'attribution du variable, mais c'est un engagement que la direction générale avait déjà pris dès 2014... et qui n'a pour l'instant jamais accouché de la moindre souris.

TRANSFORM TO SLOW

Il n'y a pas que Frédéric Oudéa qui en fait les frais lors de son show sur l'intranet. Il y a des jours où sur les postes de travail, on se croirait sur le site des incidents de la ligne A du RER. «*Merci de nous excuser et pour votre compréhension*», «*incident*», «*indisponibilité*», «*lenteur sur le réseau*» s'accumulent dans les mails des équipes techniques. Le ras-le-bol est un sentiment partagé par beaucoup face à ces «désagréments». Ces incidents fréquents sont certainement le prix à payer pour passer vers des outils performants à la cible. Ils ne mettent pas en cause le professionnalisme des équipes, mais posent le problème des orientations prises. Il en va ainsi de la softphonie. Issu de l'équipement léger pour permettre le télétravail, le casque va finalement remplacer tous les traditionnels combinés téléphoniques. Le bilan du fil à la patte est catastrophique : impossible de joindre les gens, qualité digne d'un «forfait voyelles», etc. La qualité d'une organisation agile serait de pouvoir tirer les leçons d'un échec, d'arrêter le déploiement, et d'équiper les postes de travail d'un combiné à 10€ sur internet. Sinon, il reste la solution de revenir à la pétition pour réclamer une prime de casque. N'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti.

HARCELEMENTS : STOP !

Finalement, Caroline Guillaumin aura choisi de faire une déclaration devant le comité central d'entreprise pour rendre publique sa volonté d'agir contre la discrimination, le harcèlement moral et sexuel dans le Groupe. Une volonté qui devrait s'accompagner d'une communication idoine aux équipes managériales et RH, d'une formation spécifique ... et de groupes de travail avec les syndicats. Les élus CGT ont salué ce changement de cap, décidé dès son arrivée et bien avant les affaires qui ont récemment défrayé les chroniques médiatiques. Ce qui nous permettra de revenir sur les limites des procédures internes inscrites il y a plus de 10 ans, malgré nos alertes répétées depuis et l'intervention de l'inspection du travail, qui n'ont jamais été écoutées... jusqu'à présent.



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél : 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

